



Dijon, le 1<sup>er</sup> septembre 2018

José CANIVET  
Alain DUPUIS  
IA-IPR de STI et technologie  
Olivier VENDEME  
chargé de mission d'inspection

à

mesdames et messieurs les professeurs

s/c de mesdames et messieurs les  
principaux de collège  
mesdames et messieurs les proviseurs de  
lycée  
mesdames et messieurs les directeurs  
d'établissement privé

**CORPS D'INSPECTION  
Inspection d'Académie  
Inspection Pédagogique  
Régionale**

Affaire suivie par :  
José CANIVET  
Alain DUPUIS  
Olivier VENDEME

Téléphone  
03 80 44 87 12

Courriel  
[corpsdinspection3@ac-dijon.fr](mailto:corpsdinspection3@ac-dijon.fr)

Rectorat de Dijon  
Secrétariat des corps d'inspection  
2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex

**Objet : lettre de rentrée 2018 pour la technologie et les sciences et techniques industrielles.**

Chers collègues,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs entrant dans l'académie, titulaires, stagiaires et professeurs contractuels. Nous adressons nos vifs remerciements aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, aux professeurs et aux formateurs pour leur appui, les tutorats, la production de ressources et leur contribution aux examens, sujets, oraux et corrections...

**Au collège**, l'enseignement de la technologie a franchi une étape « historique » en proposant une épreuve écrite au DNB. 17000 élèves ont composé, la moyenne est de 12,4 sur 20 pour la discipline au DNB série générale. Cette épreuve impacte la progression pédagogique du cycle et plus particulièrement celle de l'année de 3<sup>ème</sup>. Ce sujet conduira à un travail d'actualisation et de mutualisation des progressions du cycle 4 en formation GDI. L'alternance de projets durant le cycle et d'activités d'investigation est à poursuivre. Une attention particulière sera portée sur l'évaluation formatrice des compétences en utilisant l'outil de suivi mis en ligne sur le site académique. L'importance de la formation à la programmation d'objets connectés et au pilotage de systèmes numériques est en constante croissance. Elle devra s'appuyer sur les prérequis des élèves aux différents niveaux des cycles 3 et 4. Un binôme de professeurs de mathématiques et de technologie de chaque collège a été formé à l'algorithme et à la programmation afin de favoriser l'interdisciplinarité prévue par les programmes. Des projets communs aux deux disciplines sont donc à élaborer en intégrant l'utilisation des briques et des cartes programmables en constante évolution.

L'enseignement des sciences et technologie en 6<sup>ème</sup> (EST) est à développer, une formation inter sciences est prévue au PAF et planifiée de manière pluriannuelle pour former un trinôme d'enseignant de SPC-SVT-TECHNO par collège.

Les ressources incontournables, outil de progression, guides d'accompagnement 1 et 2 sont disponibles sur :

<http://eduscol.education.fr/cid99549/ressources-technologie-c4.html>

Le second guide d'accompagnement publié en octobre 2017 comprend une trentaine de capsules vidéos qui illustrent le lancement et la fin de séance, le



travail en équipe, l'évaluation... Plusieurs formateurs de l'académie y ont contribué et ils pourront apporter toutes les informations utiles en formation GDI. **Au lycée**, cette année marque l'évolution du nouveau baccalauréat pour la session 2021 et voit donc dès cette rentrée des évolutions pour la classe de seconde. La réforme des enseignements de première et de terminale suivront au fil du cycle terminal.

Particulièrement pour la classe de seconde, tous les élèves de seconde du lycée général et technologique répondront à un test de positionnement en français et en mathématiques afin de mieux préparer la mise en place des modules d'accompagnement personnalisé. À cet effet tous les enseignants sont invités à prendre appui sur les résultats de cette évaluation pour participer collectivement à la réussite de chacun dans sa discipline. À la rentrée 2019, un volume horaire de 72 heures permettra d'élaborer un accompagnement des apprentissages dont 54 heures réservées à des activités contribuant au parcours d'orientation dans lequel nous souhaitons tout votre investissement ainsi que pour la promotion des filières technologiques.

Pour les classes de première et de terminale générale (bac SSI), les évolutions concernent le choix de spécialités (3 en classe de 1<sup>ère</sup> et 2 en terminale, dont les sciences de l'ingénieur). Pour la filière technologique, une redéfinition des enseignements en première technologique et le maintien des 4 spécialités de STI2D en terminale permettront de proposer des parcours variés et cohérents dans la continuité de nos parcours actuels vers l'enseignement supérieur.

L'enseignement par « mini-projets » est à développer dès la classe de 1<sup>ère</sup> ainsi que la transversalité des enseignements scientifiques. Les nouveaux programmes sont à l'étude et feront l'objet d'une communication en cours d'année.

Pour cette année scolaire et indépendamment des évolutions annoncées, les pratiques pédagogiques qui visent à mettre les élèves en situation de questionnement et de recherche de solutions sont à privilégier (démarches inductives, investigation, projets, démarches technologiques et scientifiques, travail en équipe, communication au groupe, etc...). Les écarts au réel / au simulé / au cahier des charges et la validation des comportements ou des modèles sont à encourager à chaque instant pour construire une réelle culture des solutions technologiques. Les différents systèmes didactiques dotés par la région et communs à plusieurs lycées répondent à ces objectifs et permettent le développement d'activités « actuelles » et motivantes qui seront à mutualiser. De même, il est nécessaire d'impulser l'envie de créer dès les enseignements technologiques en seconde, en première et en terminale en confrontant les élèves au réel, pour donner sens aux activités et aux apprentissages. Particulièrement en STI2D, nous rappelons encore que les enseignements transversaux permettent d'acquérir des compétences technologiques larges, et que la spécialité vient faire sens par des mises en situation concrètes en lien avec l'ETT. Ces modalités d'enseignement nécessitent des structurations des connaissances régulières afin de garantir l'acquisition de contenus pour la poursuite d'études supérieures.

Enfin, à tous les niveaux d'enseignement, de la seconde à la terminale, du BTS aux CPGE il est important que chacun s'attache à construire des séquences cohérentes et progressives, pour permettre des apprentissages par compétences et des évaluations adaptées au niveau attendu. Ces évaluations par compétences, dès lors qu'elles sont pensées en amont des séquences permettent effectivement de réaliser un travail d'individualisation, qui tient compte des besoins et des acquis de chacun des élèves et des étudiants. L'évaluation positive est gage d'investissement et de réussite. Le plan de formation académique tient compte des besoins des enseignants à ce sujet.

Par ailleurs, nous rappelons que la région académique Dijon-Besançon est engagée dans l'expérimentation de l'accueil des bacheliers professionnels en STS. À ce titre un coordonnateur est désigné dans tous les établissements pour accompagner ce dispositif, l'ensemble des professeurs de BTS doit participer à cet accompagnement des étudiants dès la classe de première STS. Une plateforme de formation à distance Magistère est accessible à tous. Un travail



d'accompagnement et de mise en relation des établissements, des lycéens de STI2D et des étudiants des IUT est à conduire pour permettre une meilleure insertion des bacheliers technologiques en DUT. Nous comptons dès maintenant sur les directeurs et directrices délégués(ées) pour mettre en relation les enseignants.

**Parcours :**

Les parcours ne sont plus à présenter, ils sont à intégrer dans les différentes formes d'enseignements. Le parcours avenir retient toute notre attention, il est initié dès le collège et se voit renforcé dans le cadre de l'AP au lycée. Sa construction est progressive et elle s'appuie sur l'expertise des différents acteurs du lycée pour aider chaque élève à préparer son orientation de manière éclairée et choisie. Nous comptons sur l'engagement de tous pour contribuer à sa mise en œuvre. <http://eduscol.education.fr/pid23133/parcours-avenir.html>

Le service académique CREE est une ressource précieuse pour développer et assurer les relations école-entreprise. <http://www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html>

**Formation continue :** le PAF est ouvert jusqu'au 30 septembre, ne tardez pas pour vous inscrire aux formations qui privilégient, tant au collège qu'au lycée, les GDI et des thématiques proches de la classe. Le PAF est accessible à partir du Pia à l'adresse : <https://extranet.ac-dijon.fr/paf/index.php>. Des parcours magistères viennent compléter l'offre, nous attirons l'attention des professeurs de collège sur le parcours "enseigner l'informatique au collège" qui est en auto-inscription à l'adresse :

[https://magistere.education.fr/ac-dijon/local/offers/summary.php?source=local&id=2949&download=1&self\\_inscription=2](https://magistere.education.fr/ac-dijon/local/offers/summary.php?source=local&id=2949&download=1&self_inscription=2)

**Actions de culture scientifique et technique, concours et challenges :** nous remercions les DDFPT, les professeurs et les équipes qui ont engagé leurs élèves dans les différents concours nationaux tels que les olympiades des sciences de l'ingénieur, Batissiel, Course en cours, First Lego League et dans certains concours académiques ou départementaux, Challenge Innov Bourgogne, défi robotique Nxt... Nous félicitons tout particulièrement les élèves et leurs professeurs pour les belles réussites aux finales nationales. Nous souhaitons vivement que vous releviez de nouveaux challenges dont la pertinence pédagogique n'est plus à démontrer tant elle apporte aux élèves et étudiants qui y participent.

De nouveaux challenges sont à relever cette année tant au collège que pour la réforme du lycée, nous comptons sur tout votre engagement et votre professionnalisme pour y parvenir. Nous vous souhaitons une belle année scolaire.

José CANIVET

Alain DUPUIS

Olivier VENDEME